

Communiqué de presse du 19 septembre 2013

Artisanat du Bâtiment/Développement durable/Conférence environnementale

## La CAPEB attend des résultats concrets lors de la conférence environnementale des 20 et 21 septembre

**Patrick Liébus, Président de la CAPEB : « La forte mobilisation du 13 septembre semble avoir mis le Bâtiment à l'agenda politique : une partie de la majorité soutient notre demande de TVA réduite à 5% et nous attendons, avec impatience et comme l'a promis le Président de la République, des mesures concrètes. »**

**Paris, le 19 septembre 2013** - Patrick Liébus, Président de la CAPEB sera présent au titre de l'Union Professionnelle Artisanale les 20 et 21 septembre prochains au Conseil économique, social et environnemental. La rénovation thermique de 500 000 logements, affichée en 2012, demeure à ce jour une ambition gouvernementale, qui ne se traduit pas dans les faits. Aussi la CAPEB espère que, très rapidement, ses propositions seront reprises pour passer du rêve à la réalité.

### La mobilisation du 13 septembre à l'appel de la CAPEB a su se faire entendre

La mobilisation des artisans du Bâtiment la semaine dernière a manifestement porté ses fruits auprès de la classe politique. Europe Ecologie Les Verts a diffusé le jour même un [communiqué](#) soutenant la revendication d'une TVA réduite à 5% dans tous les secteurs du logement (construction, rénovation, isolation thermique...). Le Président de la République a quant à lui évoqué dimanche dernier des annonces à venir sur la TVA réduite et sur la hausse du plafond de l'éco-prêt et du CIDD. Ces mesures demandées de longue date par l'artisanat du bâtiment permettraient d'améliorer les perspectives du secteur, qui pourrait perdre 20 000 emplois cette année avec un recul d'activité estimé entre -3,5% et -4% (chiffres Capeb).

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, commente : « *Notre mobilisation nationale et les 21 600 chefs d'entreprises, ayant répondu présents ce vendredi 13, l'ont montré : nous sommes résolus à sauver notre secteur du naufrage. Nos attentes sont grandes concernant les mesures qui devraient être annoncées, notamment concernant la TVA réduite et la hausse du plafond de l'Eco-prêt et du CIDD. Nous espérons que cette conférence environnementale fera date et apportera des solutions efficaces.* »

### Les clés de la réussite proposées par la CAPEB

La synthèse des travaux conduits depuis 1 an par le débat national sur la transition énergétique (DNTE) sera présentée au Président de la République en plénière d'ouverture. Cette synthèse souligne 15 enjeux majeurs dont les objectifs et projets devraient innover la politique gouvernementale pour 2014. Une occasion pour la CAPEB de rappeler ses propositions concrètes pour réussir cette transition écologique dans le secteur du bâtiment.

- La **mesure Phare** indispensable à toutes les autres : une TVA réduite à 5% pour l'ensemble des travaux de rénovation.
- Mesure 2, PTZ+ : rouvrir le PTZ+ à l'ancien sous condition de travaux de performance énergétique réalisés dans les 2 ans suivant l'acquisition.
- Mesure 3, ECO PRET + CIDD : rétablir à 45 000 euros le plafond de ressources du cumul de l'Eco-prêt et du CIDD.
- Mesure 4, PERL : créer le « Prêt Energie pour la Rénovation des Logements » (PERL). Actuellement l'épargne des ménages (Prêt LDD) n'est pas assez mobilisée vers les travaux d'économie d'énergie. Récemment le Débat national sur la transition écologique a réaffirmé la poursuite des politiques d'économie d'énergie. Parallèlement, notre secteur a besoin de s'inscrire dans une

- « grande politique de petits travaux ». Lancer un tel produit bancaire répondrait à ces trois objectifs.
- Mesure 5, promouvoir les marques RGE et notamment la marque ECO Artisan®, « Reconnu Grenelle Environnement ».
  - Mesure 6, Inciter les entreprises à se former. Reconnaître l'efficacité des dispositifs originaux de formation, mis en place par le secteur, tels que FEETBAT et en assurer très rapidement la reconduction au-delà du 31 décembre 2014. En corolaire, assurer le financement du programme RAGE, qui a pour principal objet d'élaborer les règles de l'art pour réussir la transition énergétique dans le bâtiment et de fournir des outils adaptés aux entreprises
  - Mesure 7, améliorer l'information du grand public et des clients à l'aune du 1<sup>er</sup> juillet 2014, date d'application du principe d'ECO Conditionnalité, par des guichets d'information et des campagnes de communication.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, ajoute : « *Le Plan de Rénovation énergétique du Bâtiment de Madame Duflot semble répondre à certains points, notamment les volets communication et information. Cependant, nous attendons du Président de la République qu'il enclenche définitivement le processus opérationnel pour une mise en œuvre rapide. Nous avons débattu, nous avons discuté, nous avons fait des propositions, maintenant nous espérons que l'implication du Président de la République dans ce Débat national aura un réel impact sur le secteur du bâtiment, qui, je le répète, subit une crise sans précédent.* »

### La délégation UPA/CAPEB au CESE les 20 et 21 septembre :

Conduite par son président Jean-Pierre Crouzet, la délégation de l'UPA est composée de :

- Patrick Liébus Premier vice-président de l'UPA et Président de la CAPEB et des titulaires représentant l'UPA au sein des 5 tables rondes :
- Dominique Métayer (CAPEB) : table ronde n°1 : *Economie circulaire*
- Sabine Basili (CAPEB) : table ronde n° 2 : *Emplois et transition écologique*. \*\*\*
- Françoise Despret (CAPEB/CNATP) : table ronde n°3 : *Politique de l'Eau*
- Thierry Grégoire (CGAD) : table ronde n°4 : *Biodiversité Marine, mers et Océans*
- Anne-Marie Le Rouel (CNAMS) : table ronde n°5 : *Education à l'environnement et au développement durable*

**[Cliquez ici pour télécharger le dossier de presse sur la transition énergétique](#)**

### A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment ([www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)) lequel dénombre :

- 375 570 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*
- 702 000 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- et 71 100 apprentis, soit 78,2% des apprentis du Bâtiment qui réalisent :
- 77,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63% du CA du Bâtiment,

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

\*\* ce chiffre (375 570) ne comprend pas les auto-entrepreneurs (soit 46 412)

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2013 »

### Contacts presse

#### Hopscotch :

Isabelle Pestourie - Tél : 01 58 65 10 77 - [ipestourie@hopscotch.fr](mailto:ipestourie@hopscotch.fr)

Anne-Sophie Morizot - Tél : 01 58 65 00 88 - [asmorizot@hopscotch.fr](mailto:asmorizot@hopscotch.fr)

#### CAPEB :

- \*\*\* Madame Basili, également membre du CNTE, sera accompagnée, en qualité d'expert sur la table ronde n°2, de Alain Chouguiat Directeur des affaires économiques de la CAPEB

***Sur place au CESE les 20 et 21 septembre uniquement: Alain Chouguiat : 06 74 52 59 31***

Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)